

EVALUER LES RISQUES ROUTIERS

Objectif :

Identifier et évaluer les risques routiers à l'aide d'une méthode d'analyse et de proposer des solutions en prévention pour favoriser la mise en œuvre d'une démarche de prévention visant à réduire les risques routiers dans l'entreprise.

Public :

Tout salarié impliqué dans la prévention de ces risques (CHSCT, groupe de travail, personne désignée compétente)

Contenu :

Acquisition de connaissances sur la démarche prévention des risques routiers :

- Evaluation, choix des actions, plans d'action et de suivi ;
- Identifier les partenaires.

Acquisition de savoir-faire :

- Identifier les situations dangereuses et évaluer les risques ;
- Apprécier le niveau de sécurité des situations de travail

Modalités de mise en œuvre :

Apports d'informations, échanges d'expériences, études de cas, exercices d'applications
Travail personnel pour débiter la mise en œuvre de l'évaluation des risques routiers dans son entreprise

Durée de la formation :

1 journée, soit 7 heures

Effectif stagiaires :

12 participants maximum

Evaluation :

A l'issue de la formation, les participants, se voient délivrer une attestation de fin de formation, validant les acquis.